

BULLETIN MUNICIPAL



Le 30 janvier 2025

716

MUNICIPAL

Archill Gladu, Maire

Raphaël Benoît, siège #1

Loisirs et famille
Urbanisme et environnement
Centre Vacances Lac Simon
APELSIMPO

Cédric Champagne, siège #2

Travaux publics
Pro-maire
RRGMRP

Mathieu Fecteau, siège #3

Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Jean-René Côté, siège #4

Urbanisme et environnement
Travaux publics
Sécurité publique
CCU

Edith Cooke, siège #5

Loisirs et famille
Ressources humaines et finances

Marie-Ève Moisan, siège #6

Sécurité publique
Travaux publics
Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Serge Allaire, Directeur général
Denis Grégoire, Travaux publics
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Marie-Élise Alain, Ludovic Pageau, Loisirs
Johnny Louis Jean, Urbanisme
Véronique Germain, Agente de bureau et greffe
Lyne Hardy, Agente de bureau et greffe

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h

COORDONNÉES

Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.st-leonard.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi aux 2 semaines

Recyclage : Vendredi aux 2 semaines

Matières organiques :

Vendredi aux 4 semaines (17 janvier au 4 avril)

Vendredi aux semaines (18 avril au 28 novembre)

Dernière journée (19 décembre)

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site web. Ces documents sont publics.



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 OÙ SONT PRÉSENTS:

M. Archill Gladu, maire, M. Raphaël Benoît, M. Cédric Champagne, M. Jean-René Côté, Mme Édith Cooke, Mme Marie-Eve Moisan conseillers/ères.

Retrouvez la totalité des procès-verbaux sur le site Web de la Municipalité

Comptes à payer

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 230 739.37 \$.

Reddition de compte – PPACE

Le conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter. Les travaux d'amélioration au montant de 50 000 \$ ont été approuvés et sont conformes aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

Ventes pour taxes impayées

Le directeur général dépose la liste des personnes endettées pour taxes municipales au 1^{er} novembre 2024.

Approbation de la facture du rapport d'évaluation de SPE Valeur Assurable

Les évaluations ont été faites à leur juste valeur selon les recommandations de notre assureur en lien avec les bâtiments stratégiques de la municipalité et de leurs équipements. Le conseil a approuvé la facture au montant de 7 980 \$ avant taxes.

Octroi d'un prêt au Comité de requalification de l'église de Saint-Léonard-de-Portneuf (CRÉSLP)

Le CRÉSLP a obtenu une aide financière de 37 500 \$ au volet I — Incubateur à projets de requalification du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) et est maintenant dans l'attente de la réception de l'aide financière du CPRQ. La municipalité accepte de prêter dans l'attente de cette aide financière et d'octroyer un prêt sans intérêt au montant de 37 500 \$ au CRÉSLP.

Mandat Firme Malette – Norme SP 3280 et SP 3400

La Municipalité doit appliquer la norme SP 3280 : Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) ainsi que la norme SP 3400 : Revenus. La firme Malette a été mandatée pour effectuer les travaux aux montants respectifs de 9 000 \$ et 3 500 \$

Mandat Firme Malette – Préparation budgétaire 2025

Le directeur général Monsieur Serge Allaire veut avoir de l'accompagnement dans l'élaboration du budget pour l'exercice financier 2025. La firme Malette a été mandatée pour effectuer les travaux au montant de 7 500 \$.

Résolution pour le paiement d'une facture à GEOTEX

Une étude géotechnique a été réalisée par Consultation GeoTex Inc. pour des analyses de sol au montant de 10 885 \$ avant taxes.

Séances du conseil municipal 2025

Lundi 13 janvier 2025

Lundi 3 février 2025

Lundi 3 mars 2025

Lundi 7 avril 2025

Lundi 5 mai 2025

Lundi 2 juin 2025

Lundi 7 juillet 2025

Lundi 11 août 2025

Mardi 2 septembre 2025

Lundi 6 octobre 2025

Lundi 10 novembre 2025

Lundi 1^{er} décembre 2025

Les séances débuteront à 19 heures

NOUVELLES



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf

260, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) GOA 4A0
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

REMERCIEMENTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

D'abord, j'aimerais remercier M. le maire Archill Gladu, les conseillères et les conseillers pour leur bienveillance à mon égard. Je vous suis reconnaissant pour tout le support et l'aide que vous m'avez donnés depuis le début de cette aventure.

Tout n'a pas été facile; les nombreux problèmes à résoudre, les longues heures de discussion, les divergences d'opinions et quoi d'autres auraient pu nous diviser, mais bien au contraire, ils nous ont rassemblés. Ces hauts et ces bas de nos caucus et séances de conseil ont été à l'image de ce que André Malraux, écrivain français a appelé : « La Condition humaine » et je crois que cela est bien ainsi; donc mille mercis à vous.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail ainsi que le temps et les efforts fournis par les employés municipaux à me soutenir dans mon rôle de directeur général. À cet égard, j'aimerais féliciter plus particulièrement Mme Nathalie Paquet et M. Denis Grégoire. Ces deux piliers de notre municipalité m'ont permis de mettre mes connaissances et mon expérience de gestionnaire acquises à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec au profit de Saint-Léonard-de-Portneuf. Merci pour votre patience et votre détermination à faire de moi un meilleur directeur général.

Quotidiennement, l'ensemble de nos employés municipaux ont à cœur de vous servir afin de vous donner des services de qualité. Depuis, mon arrivée, nous avons mis en place des mesures permettant l'amélioration continue de nos services. Cependant, comme le disait Russel Crowe dans « Robin des bois » à Lady Marianne au moment où elle doit l'inviter à monter dans sa chambre : « demandez-le gentiment ». Il est toujours plus facile de donner un service lors qu'il est demandé dans le respect, il ne sera que de plus grande qualité; donc merci à nos employés pour leur engagement envers notre municipalité.

J'aimerais également remercier mon épouse, Mme Pierrette Alain, qui depuis les trois dernières années m'a littéralement prêtée à la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf. Merci ma blonde pour ton support, tes encouragements et d'avoir, en raison de mes nombreuses absences répétées pour le travail, pris en charge la gestion de notre vie familiale. Je t'en suis très reconnaissant.

Enfin, à vous chers citoyens, je voudrais exprimer ma profonde gratitude pour votre accueil et votre soutien. J'ai toujours essayé de vous recevoir dans le respect et l'empathie. Cependant, comme je ne suis pas parfait, si j'ai manqué à mes obligations, je tiens à m'en excuser.

Nos discussions au bureau municipal, nos conversations aux rassemblements communautaires ou même vos questions lors de mes emplettes dans différents commerces locaux m'ont permis de vivre une expérience humaine très enrichissante. Cette expérience m'a permis de devenir une meilleure personne au plan professionnel, mais également au plan personnel. Elle restera graver en moi pour le reste de mes jours.

Maintenant, je quitte car j'ai d'autres défis à relever. Je veux donc vous souhaiter la meilleure des réussites dans vos projets personnels ainsi que professionnels.

Les événements de la dernière année ont entraîné une plus grande participation citoyenne à nos séances de conseil et j'en suis heureux.

Je vous souhaite que cet engagement de votre part se perpétue dans le temps. Comme le disait JFK, John Fitzgerald Kennedy, 35^e président des États-Unis : « Et vous, mes compatriotes américains, ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que pouvez faire pour votre pays ». Je crois que cet adage peut s'appliquer également à notre municipalité et la participation citoyenne à nos assemblées de conseil est un bon début pour aider Saint-Léonard-de-Portneuf à grandir et à s'assurer un meilleur avenir.

Directeur général / secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Léonard de Portneuf

NOUVELLES



Municipalité Saint-Léonard-de-Portneuf

260, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) GOA 4A0
Tél. : 418 337-6741 - Fax : 418 337-6742

Nous profitons du bulletin municipal pour vous présenter les principaux éléments du budget, du plan triennal des immobilisations ainsi que du règlement de taxation pour l'année 2025.

Nous anticipons des revenus de : 2 419 721 \$

Taxes	2 072 668 \$
Paiements tenant lieu de taxes	40 378 \$
Transferts	128 650 \$
Services rendus	71 125 \$
Imposition des droits	54 650 \$
Amendes et pénalités	4 250 \$
Intérêts	22 500 \$
Autres revenus	25 500 \$

Pour prévoyons des dépenses de : 2 558 821 \$

Administration	592 693 \$
Sécurité publique	246 309 \$
Transport	454 008 \$
Hygiène du milieu	528 697 \$
Santé et bien-être	5 400 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	107 109 \$
Loisirs	370 735 \$
Remboursement de la dette (capital et intérêt)	170 920 \$
Autres frais de financement	6 950 \$
Fonds de dépenses en immobilisation	76 000 \$

Pour combler le déficit entre les revenus et les dépenses, nous utiliserons un montant de 139 100 \$ à même les surplus accumulés.

Les coûts prévus pour les services publics incluant le remboursement des emprunts sont les suivants :

Aqueduc	126 015 \$
Réseau d'égout	123 326 \$
Collecte des matières résiduelles et recyclables	144 200 \$
Vidange des fosses septiques	39 645 \$

NOUVELLES

Considérant que l'évaluation imposable inscrite au sommaire d'évaluation du 1^{er} janvier 2024 est de 196 065 600 \$ répartie comme suit :

Immeubles non résidentiels	3 023 293 \$
Autres immeubles	193 042 307 \$

Afin d'acquitter pour l'exercice financier 2025 les dépenses d'administration générale, de la sécurité publique, du déneigement, de l'eau potable et des autres dépenses non spécifiquement visées par d'autres taxes, le conseil fixe le taux de taxe foncière générale comme suit :

Taxe immobilière non résidentielle : 1,80 \$ / 100 \$ (en 2024, elle était de 1,70 \$ / 100 \$) d'évaluation sur l'ensemble des biens-fonds imposables sur le territoire de la municipalité, sur la base de leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation pour un revenu de 54 419 \$.

Taxe sur les autres immeubles : 0,8205 \$ / 100 \$ (en 2024, elle était de 0,8128 \$ / 100 \$) d'évaluation sur l'ensemble des biens-fonds imposables sur le territoire de la municipalité, sur la base de leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation pour un revenu 1 582 804 \$.

Enfin, voici la tarification de base applicable pour l'entretien du réseau d'aqueduc, des égouts et de la cueillette des matières résiduelles et recyclables :

Services municipaux	Année 2024	Année 2025
Aqueduc	1 583 \$	488 \$
Égout	404 \$	403 \$
Matières résiduelles et recyclables :	188 \$	201 \$
Matières résiduelles et recyclables :	131 \$	144 \$
Matières résiduelles et recyclables :	188 \$ / tonne	201 \$ / tonne

	2024	2024	2025	2025
Nombre d'années	2 ans	4 ans	2 ans	4 ans
Fosse septique	89 \$	55 \$	102 \$	70 \$
Puisard	101 \$	61 \$	114 \$	77 \$

Des copies des documents détaillés du budget, du plan triennal des immobilisations et du règlement de taxation sont disponibles au bureau municipal. En ce qui concerne le plan triennal des immobilisations, il est présenté dans son intégralité.

NOUVELLES

Inscriptions 2025-2026 École Marie-du-St-Sacrement

Maternelle 4 ans

L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2025



Maternelle 5 ans

L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025



Les enfants de la maternelle 4 ans fréquentant actuellement l'école **n'ont pas** à se présenter pour l'inscription. Les parents recevront les informations dans le sac de leur enfant.

6 et 7 février 2025

*** Inscription sur rendez-vous ***

Les parents sont invités à appeler le secrétariat au 418-337-7806 #0 d'ici le 1^{er} mars pour prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école.

Nouveaux élèves

Pour les élèves qui n'ont jamais fréquenté l'école Marie-du-St-Sacrement, lors de l'inscription, les parents doivent se présenter avec :

- ❖ L'original du certificat de naissance
- ❖ Une preuve de résidence (avec adresse principale)

Dérogation

Si vous désirez faire une demande de dérogation pour votre enfant, veuillez vous adresser à la direction de l'école dès que possible.

NOUVELLES



Centre d'aide
et de ressources
familiales de Portneuf

INSCRIPTIONS

Programmation Hiver-printemps 2025

**Début de la session
SEMAINE DU
3 FÉVRIER**



418 873-4557 / 1-888-873-4557 poste 21
info@cerfvolantdeportneuf.org

Pour plus d'informations:
www.cerfvolantdeportneuf.org



AVIS DE RECHERCHE EN ROUTE VERS LE 40^E - 1985-2025

Nous sommes à la recherche de gens qui ont contribué au succès du Halo.
Vous êtes ou vous connaissez des gens qui ont été bénévoles, employés, administrateurs au Halo, merci de nous communiquer vos coordonnées.

Parlez-en autour de vous

Communiquez avec Francyne Bouchard
418 285-2935/105 ou communications@lehalo.ca



Emploi et
Développement social Canada

RESTEZ INFORMÉS : INFOLETTRE DU MINISTRE DES AÎNÉS!

Les aînés canadiens ont une multitude de renseignements à connaître, et il peut parfois être difficile de s'y retrouver. C'est pourquoi **l'infolettre de la ministre des Aînés** est un outil très utile.

Cette infolettre destinée aux personnes âgées, qui est facile à parcourir, contient des mises à jour mensuelles sur des sujets importants comme les prochains webinaires sur les impôts pour les aînés, la prévention de la fraude et bien plus encore.

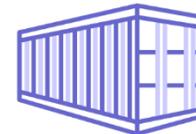
Ces mises à jour sont envoyées directement à votre boîte de courriel, alors vous pouvez y avoir accès à partir de votre ordinateur ou de votre appareil mobile.

L'édition de janvier vient d'être publiée et elle renferme des renseignements essentiels pour l'année à venir.

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir ces mises à jour en remplissant le formulaire d'inscription à l'adresse ci-dessous :

Passez le mot!

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines-infolettre-abonnement.html>



BAC RÉCUPÉRATEUR DE PEINTURE

Nous souhaitons vous informer que le bac récupérateur de peinture présentement situé dans le stationnement du bureau municipal sera déplacé. Cette mesure est nécessaire pour garantir la sécurité et la conformité aux normes en vigueur.

Le bac sera désormais situé au garage municipal, 245 rue Leclerc, à partir du 5 février 2025.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

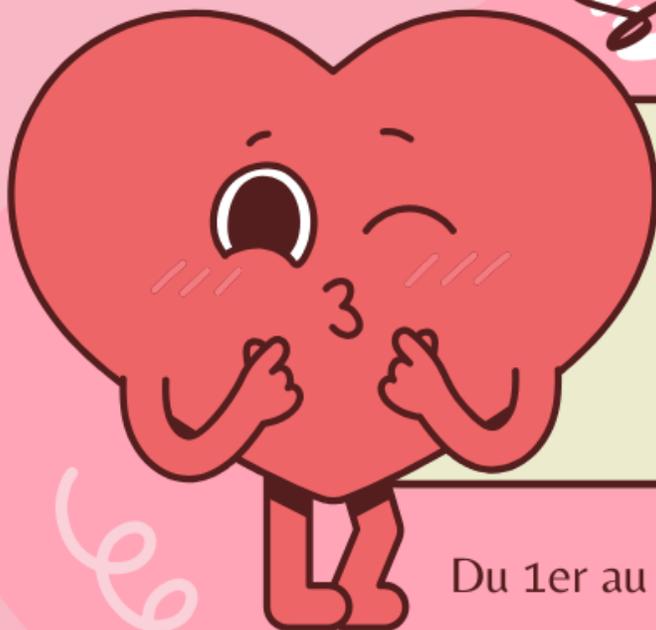


Confection

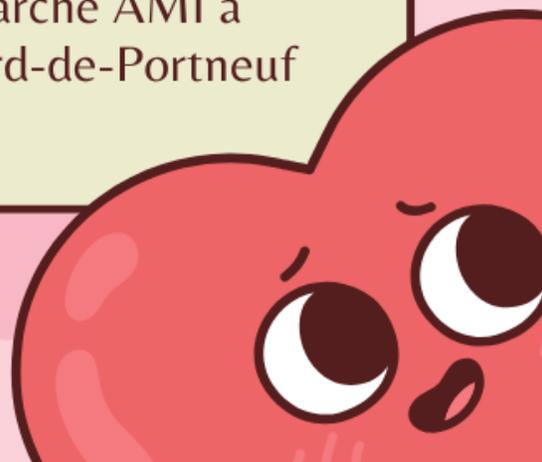


Carte de Saint-Valentin

Disponible au bureau municipal
et chez Marché AMI à
Saint-Léonard-de-Portneuf



Du 1er au 14 février 2025





DISCO PATIN DE LA SAINT-VALENTIN

Vendredi le 14 février

À PARTIR DE 18H AU PRÉAU:

- DISCO PATIN
- SERVICE DE RESTAURATION SUR PLACE (\$)
- APPORTEZ VOS PATINS
- MUSIQUE D'AMBIANCE

VENEZ EN GRAND NOMBRE !

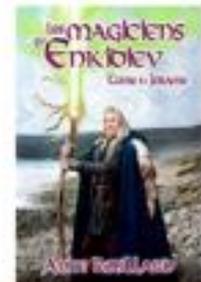
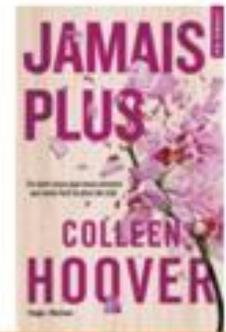
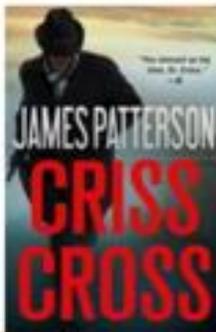
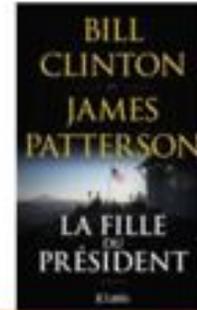
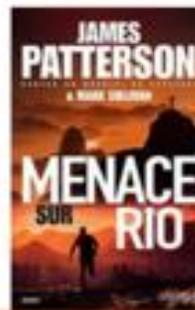
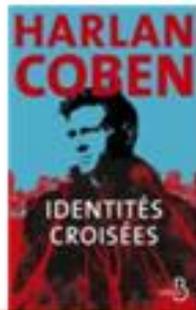
GRATUIT



BIBLIOTHÈQUE



NOUVEAUTÉS



BIBLIOTHÈQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La bibliothèque Fleur de Lin dispose d'une liste de chaque ouvrage sur son site web. N'hésitez pas à la consulter pour connaître les nouveautés et l'ensemble de la collection.

Vous cherchez un livre spécifique que nous n'avons pas en inventaire! Faites-en la demande et nous pourrons le commander pour vous si cela intéresse plusieurs personnes.

Nous sommes là pour répondre à vos besoins de lecture.

